agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org
Fondata nel 1927

AFRIQUE/NIGERIA - Angoisse des Evêques du Nigeria suite aux récents massacres

Abuja (Agence Fides) – « Le massacre insensé d'élèves innocents dans leurs écoles dans les Etats de Borno, d'Adamawa et de Yobe est profondément angoissant » affirment les Evêques du Nigeria dans un communiqué envoyé à l'Agence Fides au terme de leur première Assemblée plénière de 2014, dédiée en grande partie aux thèmes de l'éducation. Les Evêques soulignent que « le problème de l'insécurité frappe l'éducation ». La secte islamiste Boko Haram a en effet à plusieurs reprises perpétré des attaques contre des écoles et des dortoirs scolaires, tuant élèves et enseignants. Le dernier assaut en date contre une école remonte au 25 février (voir Fides 27/02/2014).
« Malgré les efforts des agences de sécurité, la vie et la propriété au Nigeria sont encore à la merci de personnes animées de mauvaises intentions » remarquent les Evêques qui demandent aux autorités d'enquêter également sur « les conflits croissants entre éleveurs de bétail et communautés indigènes dans tous les Etats du Nord et de la Middle Belt – la zone centrale du pays divisant le nord du sud NDR – afin de trouver de solutions durables pour la paix et la réconciliation ». Le 14 mars, plus de 100 personnes ont été tuées dans une série de raids menés par des bergers fulanis contre un certain nombre de villages d'agriculteurs de l'Etat de Kaduna. Le fait que les fulanis soient en majorité musulmans et les agriculteurs en majorité chrétiens fait souvent cataloguer ces épisodes dramatiques comme des affrontements religieux alors même que, ainsi que les Evêques l'ont affirmé à plusieurs reprises (par exemple, voir Fides 09/07/2012), ces faits dérivent de la lutte entre agriculteurs et éleveurs.
La Conférence épiscopale demande enfin aux autorités de respecter, conformément au principe de subsidiarité, le droit de parents à choisir l'éducation de leurs enfants. Les Evêques demandent en particulier la non discrimination des écoles privées et proposent la constitution d'un partenariat public privé afin d'assurer à tous les nigérians un système éducatif de qualité. (L.M.) (Agence Fides 17/03/2014)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it